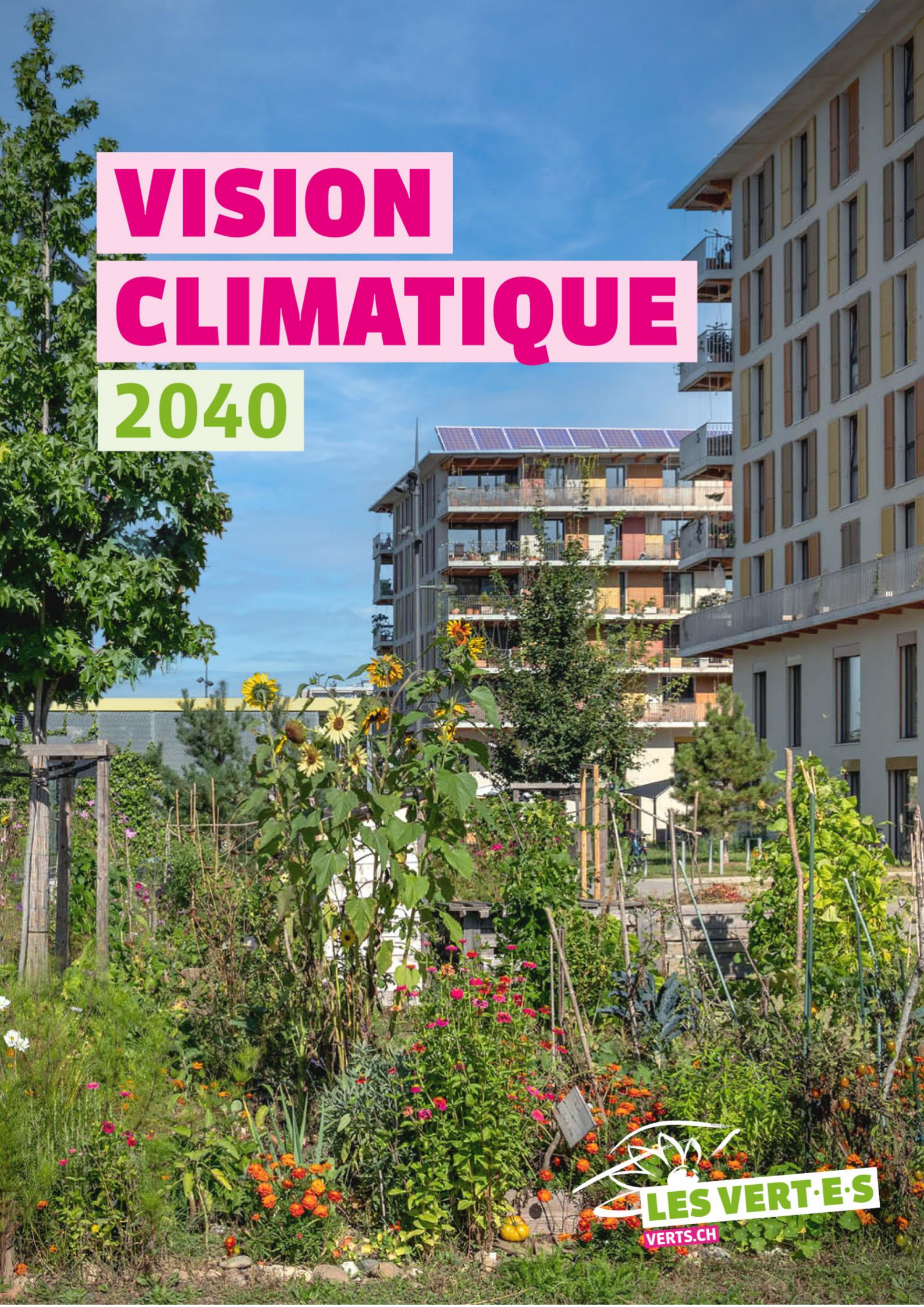




VISION

CLIMATIQUE

2040

VISION CLIMATIQUE 2040

Cette Vision climatique 2040 des VERT-E-S est une invitation à construire ensemble une Suisse plus juste, plus saine et où il fait bon vivre pour toutes et tous. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre une menace. C'est aussi l'occasion d'accomplir de véritables progrès sociaux et écologiques, en plaçant le bien-être de toutes et tous au centre. Plutôt que de rester paralysé-e-s face aux défis, nous voulons les relever. **Cette vision montre qu'un avenir respectueux du climat n'est pas synonyme de privations, mais d'une meilleure qualité de vie, de davantage de justice sociale et de solidarité mondiale.**

1.1 LA CRISE DU CLIMAT, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA SOLIDARITÉ

La crise climatique menace nos bases vitales. Ce constat n'est pas seulement établi scientifiquement : ses effets sont désormais bien réels et menacent déjà notre santé, notre sécurité et notre avenir, y compris en Suisse. Depuis l'ère préindustrielle, la température moyenne mondiale a augmenté d'environ 1,3 °C. En Suisse, la hausse atteint déjà le niveau alarmant de 2,9 °C.¹ **Notre pays se réchauffe plus de deux fois plus vite que la moyenne mondiale.** Ce réchauffement est incontestablement dû aux activités humaines, mais nous avons encore les moyens d'en infléchir la trajectoire.

Si nous poursuivons la politique actuelle, le réchauffement mondial atteindra 3 °C d'ici à 2100.² En Suisse, la hausse des températures approchera alors les 5 °C. Notre pays et notre mode de vie en seraient profondément et irrémédiablement transformés.

Les chaleurs extrêmes deviendront la norme. Les épisodes de chaleur qui ne survenaient autrefois que tous les 50 ans se produiraient tous les trois ans. Dans les villes, le nombre de nuits tropicales serait multiplié par cinq, avec de lourdes conséquences sur la qualité de vie et la santé, en particulier celle des personnes âgées et des enfants. Mais nous ne sommes pas toutes et tous égaux face au réchauffement. Certaines personnes doivent passer l'été dans des appartements en location mal isolés et surchauffés, au cœur de villes bétonnées. D'autres peuvent échapper à la chaleur en se réfugiant dans leur résidence secondaire à la montagne. **La crise climatique précarise encore davantage les personnes qui sont déjà les plus vulnérables.**

Nos réserves d'eau sont elles aussi menacées. Les étés deviendront nettement plus secs, tandis qu'en hiver, la pluie remplacera de plus en plus la neige. Nos glaciers auront presque entièrement disparu d'ici à la fin du siècle et leur eau de fonte ne pourra plus constituer une réserve essentielle en été. Notre agriculture et notre alimentation, notre production d'électricité et notre approvisionnement en eau potable seront ainsi menacés.

Les conséquences sont plus dramatiques encore pour les populations qui ont le moins contribué à la crise. Alors que les pays du Nord global sont responsables d'une grande partie des émissions historiques, cette injustice mondiale détruit les moyens de subsistance de millions de personnes dans le Sud global. **Sécheresses extrêmes, montée du niveau des mers, inondations et tempêtes provoquent la faim, menacent la santé et contraignent des familles à fuir leur région d'origine.**

Le dégel du pergélisol fragilise nos Alpes et déstabilise des versants entiers. Le risque d'éboulements, de laves torrentielles et de glissements de terrain menaçant les zones habitées et les voies de communication augmente considérablement. Cette évolution remet fondamentalement en question notre mode de vie dans l'espace alpin.

Mais la crise climatique n'arrive pas seule. Elle est indissociable de l'autre grande catastrophe écologique de notre époque : **la perte de biodiversité.** Si une majorité de la population suisse estime à tort que la nature est

¹ Office fédéral de l'environnement / MétéoSuisse. Climat CH2025 – Scénarios climatiques suisses.

² Office fédéral de l'environnement / MétéoSuisse. Climat CH2025 – Scénarios climatiques suisses.

en bon état, la réalité est préoccupante : **plus d'un tiers des espèces indigènes sont menacées.**³ L'urbanisation diffuse, les voies de communication, l'aménagement des cours d'eau, les pesticides et les apports excessifs de nutriments détruisent et fragmentent les habitats naturels. La diversité de nos paysages s'appauvrit. Des espèces comme l'alouette des champs ou le lièvre brun se font de plus en plus rares, tandis que les populations de nombreuses espèces d'insectes spécialisés s'effondrent. Avec des conséquences désastreuses pour la nature comme pour nous.

Ces deux crises s'alimentent mutuellement dans un dangereux cercle vicieux. Le réchauffement détruit des habitats et pousse des espèces au bord de l'extinction. En parallèle, la perte de biodiversité affaiblit les protections naturelles qui nous préservent des conséquences de la crise climatique. Une forêt en mauvaise santé stocke moins de CO₂ et protège moins efficacement contre les avalanches. Une tourbière asséchée libère d'immenses quantités de gaz à effet de serre. Un sol pauvre en espèces résiste moins bien à l'érosion et à la sécheresse.

Cette double crise menace directement notre santé, notre sécurité, notre prospérité et notre mode de vie. Elle est le résultat de décennies de politiques qui ont fait passer les intérêts financiers d'une petite minorité avant la protection de nos bases vitales. De puissants lobbies des énergies fossiles, de la finance et de l'industrie automobile font systématiquement obstacle aux mesures efficaces afin de préserver leurs privilèges.

L'exploitation de la nature et des êtres humains a permis à quelques-uns de s'enrichir démesurément, tandis que le reste de la société et les générations futures en paient le prix. Au fond, cette crise est aussi une crise de la solidarité : avec les générations futures et avec les autres régions de notre planète. La réponse ne peut donc être que solidaire.

Aussi menaçantes soient-elles, ces perspectives ne font que nous montrer la voie que nous pouvons encore éviter. Les lois de la physique nous imposent certes des limites étroites, mais elles ne nous privent pas de notre capacité d'action. **Nous avons les solutions pour éviter cet avenir.** Et les résistances à leur mise en œuvre commencent à céder. De plus en plus de personnes, d'entreprises et de communes comprennent que protéger nos bases vitales n'est pas un fardeau, mais la condition d'un avenir sûr.

Nous, les VERT-E-S, voulons porter cette dynamique. **Protéger résolument le climat et la biodiversité, ce n'est pas seulement éviter une catastrophe. C'est aussi l'occasion de construire une société plus juste, plus saine et plus résiliente.** Végétaliser les villes et y réduire le trafic améliore la qualité de l'air et la qualité de vie. Investir dans les énergies renouvelables et l'assainissement énergétique des bâtiments crée des emplois locaux et pérennes, tout en réduisant notre dépendance envers des autocrates étrangers. Une nature intacte est le plus bel espace de détente qui soit et notre meilleure garantie pour rester en bonne santé.

Cet avenir est possible. Mais il ne se réalisera pas tout seul. Nous devons agir maintenant. Avec une politique courageuse, intelligente et déterminée, nous pouvons rallier la population et construire ensemble un avenir où il fait bon vivre, plus juste et plus solidaire.

³ Source : Académie suisse des sciences naturelles. Rapport: «Comprendre et agir pour la biodiversité en Suisse». 2026. <https://biodiversite2026.scnat.ch/>

1.2 L'ÉCHEC DE LA POLITIQUE ACTUELLE

Le mandat politique est clair : **en signant l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée, en vertu du droit international, à lutter contre le réchauffement climatique.** Le corps électoral a légitimé démocratiquement la voie d'une politique climatique ambitieuse en acceptant la Stratégie énergétique et la sortie du nucléaire qu'elle prévoit, la loi sur le climat et l'innovation ainsi que la loi sur l'électricité. L'arrêt historique rendu par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire des Aînés pour le climat a lui aussi réaffirmé ce mandat sans ambiguïté : la protection du climat est un droit humain et la Suisse est tenue d'orienter sa politique de manière à limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C au maximum.

Malgré ce mandat clair, la politique actuelle du Conseil fédéral et du Parlement échoue sur toute la ligne. Elle se résume à des promesses creuses, à des signaux contradictoires et à une irresponsabilité organisée. **Au lieu de saisir cette crise comme une occasion d'améliorer la justice sociale et la qualité de vie de toutes et tous, on fait des économies et on minimise la situation.**

La politique climatique du Conseil fédéral, et en particulier celle du ministre de l'environnement Albert Rösti, connu pour avoir été lobbyiste des énergies fossiles, est très loin de suffire pour atteindre les objectifs climatiques de la Suisse. Même en retenant des hypothèses optimistes, un fossé considérable se dessine entre les objectifs fixés et les effets des mesures décidées sur le plan politique. **Ce fossé est le résultat d'une politique qui retarde systématiquement les changements nécessaires.**

L'un des piliers de cette stratégie insuffisante consiste à compenser à l'étranger un tiers des émissions suisses. Cette approche est non seulement inefficace, mais relève surtout d'une politique climatique néocoloniale : **la Suisse se soustrait à ses responsabilités en comptabilisant à son bénéfice des réductions d'émissions réalisées dans le Sud global.** Les pays partenaires se voient ainsi privés de leurs propres mesures de protection du climat, souvent les plus faciles à mettre en œuvre. Leur parcours vers le zéro net s'en trouve compliqué, au détriment de la justice climatique mondiale. Le fait que ce projet soit aujourd'hui en train d'échouer de manière spectaculaire est donc doublement préoccupant : des recherches montrent que, sur les 42 à 50 millions de tonnes de CO₂ qui devraient être compensées d'ici à 2030, seuls 0,15 % ont été réalisés à ce jour.⁴ Même le conseiller fédéral Rösti a dû reconnaître devant le Parlement que la Suisse manquerait largement ses objectifs climatiques pour 2030.

Les projets du Conseil fédéral pour l'après-2030 sont eux aussi totalement insuffisants et torpillent ses propres objectifs climatiques. Le Conseil fédéral mise sur un système d'échange de quotas d'émission sans mordant pour les transports et les bâtiments, assorti d'un plafonnement du prix du CO₂. Dans le même temps, il continue d'exclure les émissions importées, mise sur des compensations inefficaces et injustes à l'étranger et se concentre unilatéralement sur de coûteuses technologies de stockage du CO₂. Les mesures efficaces, et même le rôle exemplaire que devrait jouer la Confédération, sont ainsi repoussés au-delà de 2040, alors que le temps presse.

Le reste de sa politique s'apparente lui aussi à un véritable sabotage : **à chaque occasion, le Conseil fédéral réduit les moyens consacrés aux mesures efficaces de protection du climat.** Dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027, il était initialement prévu de retrancher des centaines de millions de francs au Programme Bâtiments ou aux transports publics. Cette politique de blocage se manifeste aussi dans les infrastructures : malgré le non clair du corps électoral à l'extension des autoroutes à l'automne 2024, le Conseil fédéral continue sans vergogne de prévoir des milliards pour les infrastructures fossiles d'hier. En maintenant parallèlement des milliards de francs de subventions néfastes pour le climat et la biodiversité, il compromet activement et sciemment ses propres objectifs climatiques.

Alors que le Conseil fédéral freine activement la transition énergétique voulue par le corps électoral en dénigrant systématiquement l'énergie solaire et en prévoyant de supprimer la rétribution minimale de l'électricité solaire, le ministre de l'environnement Albert Rösti préfère rêver de nouvelles centrales nucléaires. Avec le contre-projet à l'initiative sur le nucléaire, le débat s'égare dans de fausses discussions risquées et

⁴ <https://www.srf.ch/news/schweiz/klimaziele-2030-schweizer-emissionsluecke-groesser-als-der-bund-angibt>

irresponsables sur la construction de nouvelles centrales, au lieu d'investir massivement dans des énergies renouvelables bon marché et rapidement disponibles. **Ces illusions nucléaires bloquent les investissements, créent de l'incertitude et retardent le développement, pourtant urgent, de toutes les énergies renouvelables.** Elles sapent ainsi directement les bases nécessaires pour atteindre nos objectifs climatiques.

Des études montrent que, si la crise climatique se poursuit sans frein, elle pourrait coûter jusqu'à 38 milliards de francs par an à la Suisse dès 2060,⁵ soit environ 16 fois plus que les dépenses actuelles de la Confédération pour la protection du climat. **Protéger le climat est l'investissement le plus judicieux que nous puissions faire pour notre avenir.** Mais au bout du compte, il ne s'agit pas d'argent : c'est l'avenir de l'humanité qui est en jeu. C'est précisément ce que la politique actuelle ignore. Elle joue dangereusement la montre et prive ainsi la Suisse de son avenir. **Il est grand temps de changer de politique.**

2 NOTRE VISION : UNE SUISSE POSITIVE POUR LE CLIMAT ET FONDÉE SUR LA JUSTICE CLIMATIQUE D'ICI À 2040

La politique des attermolements et des promesses creuses nous a fait perdre un temps précieux. La situation est grave, mais il n'est pas trop tard pour agir. Cependant, la fenêtre d'action se referme rapidement. **Nous devons donc agir maintenant.**

Face à la politique de blocage du Conseil fédéral, nous proposons une vision claire, scientifiquement fondée et réalisable. Il ne s'agit pas d'un exercice théorique, mais de la réponse nécessaire aux années perdues. Puisque la politique a jusqu'ici freiné le rythme de la transition, nous devons redoubler d'efforts et rattraper le retard accumulé. Pour y parvenir, nous ne pouvons pas nous contenter de viser timidement le zéro net en 2050 : nous devons aller résolument de l'avant. **Notre vision : une Suisse positive pour le climat et fondée sur la justice climatique d'ici à 2040.** Cela suppose un changement de cap sur quatre points essentiels :

- Nous devons **accélérer le rythme**. Nous reconnaissons l'urgence établie par la science et adaptons la politique à la rapidité d'action qu'elle exige. Atteindre le zéro net seulement en 2050 est tout simplement trop lent.
- Nous mettons fin au commerce moderne des indulgences que représentent les certificats étrangers et **assumons pleinement la responsabilité de nos émissions en Suisse.**
- Nous assumons également notre responsabilité pour les **émissions considérables liées aux importations, à la consommation et à la place financière**, au lieu d'ignorer la majeure partie de notre empreinte.
- Les mesures présentées dans cette vision seront systématiquement **conçues dans un souci de justice sociale**. Elles contribueront à réduire les inégalités existantes, aggravées par la crise climatique, et à construire un avenir plus juste et où il fait bon vivre pour toutes et tous.

Être positif pour le climat, c'est aller au-delà du zéro net. C'est enfin assumer notre responsabilité historique en tant que pays riche qui, pendant des décennies, a vécu au-dessus de ses moyens.

À partir de 2040, la Suisse devra donc retirer de l'atmosphère davantage de CO₂ qu'elle n'en émet. Pour y parvenir, nous compenserons les émissions résiduelles techniquement impossibles à éviter par des mesures d'émissions négatives et commencerons en parallèle à réduire notre dette carbone historique. Nous nous fixons pour objectif de retirer activement de l'atmosphère une part significative de nos émissions historiques d'ici à 2065, afin de contribuer durablement au respect de la limite mondiale de 1,5 °C.

Pour atteindre cet objectif, nous misons sur une stratégie globale reposant sur quatre piliers : premièrement, le **développement des énergies renouvelables**, y compris l'électrification ; deuxièmement, **l'amélioration de**

⁵ Source : <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/65875.pdf>

l'efficacité ; troisièmement, **la transition vers davantage de sobriété** ; quatrièmement, le développement ciblé des **émissions négatives**.

Le développement massif des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique nous permettront de sortir définitivement des énergies fossiles. Mais la protection du climat exige aussi de repenser notre consommation. Une évolution de la société vers davantage de sobriété nous amène à nous interroger consciemment sur la juste mesure. Car davantage ne signifie pas toujours mieux. Il ne s'agit pas de renoncer, mais de choisir consciemment une meilleure qualité de vie. Quatrième pilier d'un avenir positif pour le climat, nous développons les capacités nécessaires en matière d'émissions négatives afin de compenser les émissions résiduelles inévitables et de réduire notre dette carbone historique. **Nous faisons ainsi des comportements compatibles avec le climat la norme la plus simple, la moins chère et la plus logique.**

Les crises du climat et de la biodiversité sont indissociables. Mais il serait faux de considérer la nature uniquement comme un moyen de mieux protéger le climat. Une nature intacte est bien plus qu'un simple puits de carbone ou qu'une protection efficace contre les dangers naturels. **Elle est le fondement de notre existence et possède une valeur intrinsèque qu'il nous appartient de protéger et de préserver.** La vision mécaniste du monde qui prévaut aujourd'hui, considérant la nature comme une simple ressource dont l'être humain serait l'unique propriétaire, nous a conduits à cette double crise.

Une vision d'avenir efficace doit donc aller au-delà de la seule technologie et de la comptabilité carbone. Elle doit reposer sur une conception respectueuse de notre place dans la nature. Deux principes sont essentiels pour les VERT-E-S :

- **Principe du respect (droits de la nature)** : nous devons abandonner l'idée que seuls les êtres humains peuvent être des sujets de droit. Si une société anonyme à but lucratif peut être une personne morale dotée de droits qu'elle peut faire valoir en justice, pourquoi pas une rivière, une forêt ou un glacier ? Des approches visionnaires, comme l'inscription de droits de la nature pouvant être invoqués en justice, montrent comment donner une voix propre à la nature. C'est une étape fondamentale et nécessaire pour sortir d'une logique d'exploitation et de simple utilisation des ressources et adopter une approche fondée sur le respect, la relation et la coexistence.
- **Principe de restauration (réensauvagement)** : nous devons activement redonner de l'espace à la nature, plutôt que de nous contenter de la protéger passivement. Les programmes de renaturation à grande échelle comptent parmi les mesures de protection du climat les plus efficaces. Une tourbière remise en eau cesse d'être une importante source de CO₂ pour devenir un puits de carbone. Une forêt alluviale revitalisée nous protège des crues et rafraîchit les environs. Les écosystèmes intacts sont nos alliés les plus résilients. Nous devons à nouveau laisser les processus naturels se déployer au sein des écosystèmes afin de renforcer leur résilience et leur capacité d'autorégulation.

Avec cette vision, nous construisons un avenir où il fait mieux vivre, plus sain et plus juste. Nous créons les conditions nécessaires pour que les comportements respectueux du climat ne soient plus l'exception, mais deviennent la norme, simple et attrayante. Nous avons le choix entre une transformation que nous décidons aujourd'hui et qui améliore notre qualité de vie, ou des privations qui nous seront demain imposées par la catastrophe climatique. **Nous, les VERT-E-S, choisissons de construire activement un avenir positif.**

Pour cela, il faut un changement de cap politique courageux. Les rapports de force actuels ne permettent pas encore de mettre en œuvre toutes les mesures de ce plan. Certaines peuvent être rapidement concrétisées par voie d'ordonnance, d'autres nécessitent des bases légales, et les plus ambitieuses devront faire leurs preuves dans les urnes. La votation sur la loi sur le CO₂ en 2021 a montré à quelle vitesse les avancées en matière de politique climatique peuvent échouer lorsqu'elles sont présentées comme une contrainte plutôt que comme une chance.

Nous ne gagnerons pas de majorités avec la seule base verte. Nous avons besoin des agriculteurs et agricultrices qui voient un avenir dans l'agriculture biologique et le bien-être animal. Nous avons besoin des entreprises qui préfèrent la sécurité de la planification à l'incertitude permanente de la politique climatique.

Nous avons besoin des cantons qui voient dans la souveraineté énergétique une chance pour leur économie. Et nous avons besoin des syndicats qui participent à la construction d'une transition juste pour les branches concernées. **Nous travaillons activement à bâtir ces alliances.**

Mais le retour de bâton contre la politique climatique montre une chose sans ambiguïté : **les VERT-E-S sont et restent le moteur de la politique climatique.** Les intérêts d'autres acteurs qui cherchent à minimiser cet enjeu pour préserver leurs profits ou leur pouvoir sont trop puissants. Les avancées de la politique climatique dépendent de la force des VERT-E-S.

Notre vision exige donc aussi un changement de cap politique clair et, au plus tard en 2027, de nouvelles majorités politiques prêtes à prendre les décisions nécessaires pour notre avenir. Avec une politique courageuse, intelligente et déterminée, nous pouvons rallier la population et ouvrir ensemble la voie vers un avenir où il fait bon vivre.

3 LEVIERS POUR UNE SUISSE POSITIVE POUR LE CLIMAT

3.1 LEVIER 1 : LA JUSTICE CLIMATIQUE COMME FONDAMENT

Pour atteindre nos objectifs climatiques, nous devons faire de la justice climatique le fondement des décisions politiques. Il faut pour cela un cadre contraignant qui garantisse que toutes les décisions politiques soient systématiquement alignées sur nos objectifs climatiques et que la transformation nécessaire soit socialement équitable. Nous veillons ainsi à la cohérence de l'ensemble de la politique climatique, à une répartition juste des coûts et au respect d'une trajectoire contraignante par tous les acteurs.

Le problème:

- **Protéger les privilèges plutôt que la justice climatique** : les conséquences de la crise climatique sont extrêmement inégalement réparties. Tandis qu'une minorité aisée profite d'un mode de vie gourmand en ressources et que les lobbies des énergies fossiles préservent leurs profits, les ménages à faible revenu et les populations du Sud global subissent l'essentiel des dégâts. La politique actuelle protège systématiquement les privilèges au lieu de créer les conditions nécessaires à une répartition équitable du poids des crises.
- **Absence de contraintes** : les objectifs climatiques sont traités par les responsables politiques comme de simples déclarations d'intention plutôt que comme un mandat contraignant. Il manque un budget carbone national contraignant qui limite efficacement le volume total des émissions en Suisse.
- **Une politique contradictoire** : malgré le mandat clair en faveur d'une meilleure protection du climat, des milliards sont parallèlement consacrés chaque année à des subventions néfastes pour le climat et nous construisons des infrastructures qui nous enferment pour des décennies dans un modèle fossile hérité du passé.
- **Des incitations inefficaces** : le prix actuel des émissions de gaz à effet de serre est beaucoup trop bas. Ni la taxe sur le CO₂ ni le système d'échange de quotas d'émission ne reflètent le coût réel des dommages climatiques. Il manque ainsi une incitation économique essentielle à la protection du climat.

Notre vision :

- Nous voulons une politique dans laquelle la protection du climat n'est plus une tâche parmi d'autres, mais le fondement de tous les domaines politiques. Une politique qui assume son rôle de modèle et investit dans l'avenir. Nous ne considérons pas ces investissements comme de nouveaux coûts, mais comme un moyen d'éviter les coûts bien plus élevés de l'inaction : dommages climatiques, pertes de récoltes, conséquences sanitaires et mesures d'adaptation.
- Grâce à un cadre juridique contraignant, nous garantissons que la Suisse réduise ses émissions sur son territoire à zéro net d'ici à 2040, mène cette transformation dans le respect de la justice sociale et contribue de manière responsable à la réduction des émissions mondiales.
- Nous développons les services publics essentiels et les infrastructures sociales afin de permettre à toutes et tous de vivre dans le respect du climat. Un service public fort crée les conditions nécessaires pour que les comportements compatibles avec le climat deviennent la solution la plus simple et la moins chère pour l'ensemble de la population.

Notre solution :

- **Faire de la protection du climat le fondement de l'action politique** : nous créons pour cela un département du climat au sein du Conseil fédéral, qui regroupera les compétences nécessaires à une politique climatique efficace et socialement équitable. Chaque projet politique devra également être examiné sous l'angle de sa compatibilité avec les objectifs climatiques. Les lois qui entrent en contradiction avec la protection du climat devront être adaptées. Nous instaurons à cette fin un contrôle climatique pour l'ensemble des lois et des budgets.
- **Inscrire un budget carbone national** : un budget carbone national compatible avec les objectifs climatiques doit être inscrit dans la loi et tenir compte de la responsabilité historique de la Suisse en tant que pays très riche. Ce budget doit être décliné par secteur afin d'établir clairement les responsabilités.
- **Fixer une date de sortie pour les technologies fossiles** : les technologies néfastes pour le climat doivent être assorties de dates de sortie claires et contraignantes. La Confédération veille parallèlement à mettre fin aux investissements dans ces technologies, notamment les véhicules et les systèmes de chauffage fossiles. L'économie bénéficie ainsi elle aussi d'une sécurité en matière de planification et d'investissement.
- **Mettre fin aux subventions néfastes pour le climat et la biodiversité** : les subventions nuisibles au climat et à la biodiversité, par exemple dans le transport aérien, doivent être systématiquement supprimées. Nous mettons ainsi fin à une politique contradictoire qui utilise l'argent des contribuables pour nuire au climat. Toutes ces subventions doivent disparaître. Les milliards ainsi libérés pourront être réaffectés de manière ciblée aux mesures de protection du climat et à l'accompagnement social de la transition.
- **Garantir un contrôle indépendant** : pour vérifier en toute indépendance le respect des objectifs climatiques et l'efficacité des mesures, nous créons un organe national indépendant chargé de surveiller la politique climatique. Élu par le Parlement et composé de scientifiques indépendants, il aura pour mission explicite d'évaluer les politiques de la Confédération et des cantons et de formuler publiquement des recommandations. Nous mettons ainsi en œuvre une exigence centrale de l'arrêt rendu dans l'affaire des Aînés pour le climat.
- **Assumer le rôle de modèle des pouvoirs publics** : les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple. La Confédération, les cantons et les communes devront par exemple veiller à ce que 100 % de leurs achats soient climatiquement neutres. L'État ne doit plus utiliser l'argent des contribuables pour soutenir des structures néfastes pour le climat. Il doit au contraire mettre son poids à profit pour stimuler la demande de produits et de services durables.
- **Renforcer l'éducation, la recherche et l'information du public** : nous inscrivons durablement les compétences climatiques et l'esprit critique dans les programmes de tous les niveaux scolaires. Parallèlement, une vaste offensive de reconversion et de formation continue financée par l'État permettra de former la main-d'œuvre qualifiée dont la transition énergétique a un besoin urgent. Des investissements ciblés dans la recherche publique et une information transparente de la population garantiront que la transformation écologique repose sur de solides bases scientifiques et démocratiques et bénéficie d'un large soutien.
- **Développer des services publics essentiels compatibles avec le climat** : nous renforçons les services publics essentiels afin de permettre à toutes et tous de vivre dans le respect du climat. Cela passe par des transports publics abordables couvrant l'ensemble du territoire, le développement rapide de structures d'accueil extrafamilial accessibles financièrement, un approvisionnement alimentaire sain et local, mais aussi par des conditions-cadres favorisant une plus grande richesse en temps. Grâce à un service public fort, les comportements compatibles avec le climat deviennent simples, abordables et attrayants pour l'ensemble de la population.
- **Introduire un revenu de base vert** : nous introduisons progressivement un revenu de base inconditionnel. Celui-ci libère de la peur de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins, rompt avec l'impératif de croissance et rend possible une véritable sobriété. Le travail non rémunéré, comme le travail de care ou l'engagement écologique, est ainsi enfin valorisé.

- **Utiliser correctement les émissions négatives** : pour devenir positive pour le climat d'ici à 2040, la Suisse doit retirer du CO₂ de l'atmosphère. Nous distinguons la réduction du CO₂ à la source dans les installations utilisant des matières fossiles ou minérales (CCS), par exemple les cimenteries, qui constitue une simple réduction des émissions, des véritables émissions négatives, qui retirent du CO₂ de l'atmosphère. Celles-ci ne sont ni un blanc-seing pour de fausses solutions ni un substitut à une réduction drastique des émissions. Les émissions négatives servent exclusivement deux objectifs : compenser les émissions résiduelles inévitables, notamment dans l'agriculture, et retirer de l'atmosphère nos émissions historiques de CO₂. Nous misons en priorité sur les puits naturels, notamment l'augmentation de la teneur en humus des sols agricoles. Nous soutenons les procédés techniques tels que le DACCS, sous réserve d'exigences appropriées en matière d'environnement et de sécurité, et encourageons leur recherche et leur développement. Nous ne considérons pas les procédés de captage du CO₂ lors de la combustion de biomasse (BECCS) comme des émissions négatives : l'émission proprement dite a déjà eu lieu au cours des décennies de croissance des plantes. De nouveaux procédés visant à accroître l'alcalinité des océans ou à filtrer le CO₂ de l'eau de mer pourraient contribuer à atténuer l'acidification des océans. Ils doivent toutefois continuer à faire l'objet de recherches approfondies avant toute utilisation et leur innocuité environnementale doit être strictement démontrée.

- **Garantir un financement stable, équitable et fondé sur le principe du pollueur-payeur** : la transformation écologique et sociale est une tâche collective qui relève des pouvoirs publics. Son financement doit reposer principalement sur l'impôt, être socialement équitable et respecter le principe du pollueur-payeur. Pour permettre les investissements nécessaires, il faut remettre en question l'interprétation beaucoup trop rigide du frein à l'endettement et soustraire les investissements climatiques qui préparent l'avenir aux contraintes d'économies imposées à la Confédération. Parallèlement, nous mobilisons les capitaux privés : des règles claires obligeront les caisses de pension, les assurances et les banques à retirer intégralement leurs immenses avoirs des projets fossiles pour les réorienter vers la transition durable. Pour garantir un financement conforme au principe du pollueur-payeur, il faut un prix du CO₂ uniforme et efficace, fondé sur le coût réel des dommages climatiques, soit 430 francs par tonne de CO₂. Afin d'atténuer les inégalités sociales, toutes les recettes seront versées dans un fonds social pour le climat. Celui-ci financera à la fois des mesures de protection du climat et des mesures concrètes d'accompagnement social de la transition. Il faut en outre une réforme fiscale écologique qui allège la fiscalité sur le travail et impose en contrepartie de manière systématique la consommation de ressources ainsi que les grandes fortunes.

3.2 LEVIER 2 : ÉNERGIE

Un approvisionnement énergétique sûr et renouvelable est la colonne vertébrale d'une Suisse positive pour le climat et la condition indispensable à la décarbonation de tous les secteurs. Nous devons mettre fin à notre dangereuse dépendance aux importations d'énergies fossiles et passer entièrement aux énergies renouvelables.

Le problème :

- **Dépendance aux énergies fossiles** : la Suisse importe plus de 70 % de son énergie sous forme d'agents énergétiques comme le pétrole, le gaz ou l'uranium. Cette dépendance finance des autocraties, alimente le réchauffement climatique et nous rend vulnérables aux pressions extérieures.
- **L'électrification nécessite de l'électricité** : la décarbonation indispensable de la mobilité, de l'industrie et du parc immobilier passe par l'électrification de ces secteurs. La consommation d'énergie se déplace ainsi des agents énergétiques fossiles vers l'électricité.
- **De faux débats sur les centrales nucléaires** : les illusions autour de nouvelles centrales nucléaires, dangereuses et irresponsables, détournent l'attention de la tâche la plus urgente : développer rapidement toutes les énergies renouvelables. Ces discussions bloquent les

investissements et créent des incertitudes qui compromettent le passage aux énergies renouvelables.

- **Gaspiillage systématique de l'énergie** : l'énergie est systématiquement gaspillée et il manque des normes ambitieuses et contraignantes en matière d'efficacité pour les bâtiments, les véhicules et les appareils électriques.

Notre vision :

- La Suisse tourne la page de l'ère fossile et nucléaire et passe entièrement aux énergies renouvelables d'ici à 2040.
- La production d'électricité est décentralisée. Des centaines de milliers d'installations solaires sur les toits, les façades et les infrastructures constituent la colonne vertébrale de l'approvisionnement. Elles permettent à la population de devenir actrice et productrice de la transition énergétique plutôt que simple consommatrice.
- Une stratégie cohérente de sobriété et d'efficacité permet de réduire la consommation d'énergie et, par conséquent, de limiter l'ampleur nécessaire du développement de la production.
- Le développement des énergies renouvelables se fait dans le respect de la biodiversité, notamment en assainissant les centrales hydroélectriques existantes de manière compatible avec la nature et en installant en priorité les équipements solaires sur les infrastructures existantes.

Notre solution :

Sortir complètement des énergies fossiles : nous abandonnons entièrement toutes les énergies fossiles d'ici à 2040 au plus tard.

- **Offensive solaire** : grâce à la mise en œuvre systématique de notre initiative solaire, chaque toit et chaque infrastructure qui s'y prête sera à l'avenir équipé d'une installation solaire. Des modèles de rétribution équitables garantissent que ces investissements soient financièrement accessibles et puissent être amortis.
- **Offensive éolienne** : l'énergie éolienne joue un rôle important dans l'approvisionnement électrique en hiver. Pour développer efficacement cette énergie tout en respectant la nature, il faut un plan d'action national pour l'éolien ainsi qu'une table ronde réunissant les cantons, les organisations de protection de l'environnement et la branche. Nous renforçons en outre l'adhésion locale en associant directement les communes et la population aux retombées économiques des parcs éoliens.
- **Poursuivre résolument la sortie du nucléaire** : nous continuons à mettre en œuvre avec détermination la sortie du nucléaire décidée démocratiquement. Au lieu de gaspiller un temps précieux et des milliards dans des chimères dangereuses telles que de nouvelles centrales nucléaires, nous consacrons tous les moyens disponibles et toute notre énergie politique au développement rapide des énergies renouvelables. Le nucléaire est trop cher, trop lent et trop dangereux. Il constitue un obstacle à la transition énergétique, pas une partie de la solution.
- **Conclure un accord sur l'électricité** : nous renforçons la coopération européenne dans le domaine de l'électricité et nous engageons en faveur d'un accord sur l'électricité avec l'UE. Un tel accord est un pilier essentiel de la transition énergétique et de la sécurité d'approvisionnement. Sa mise en œuvre en Suisse doit toutefois encore être améliorée : le maintien de l'approvisionnement de base régulé prévu par le Conseil fédéral doit impérativement en faire partie, tout comme le maintien des instruments existants de soutien aux énergies renouvelables.
- **Faire de l'électricité propre la norme contraignante pour les importations** : la Suisse importe exclusivement de l'électricité provenant de sources renouvelables certifiées.
- **Mettre fin au gaspiillage d'énergie** : nous encourageons la sobriété comme pilier central de la transition énergétique. Parallèlement, nous introduisons des normes ambitieuses et contraignantes en matière d'efficacité pour les bâtiments, les véhicules et les appareils électriques.
- **Rendre les centres de données et la numérisation durables** : l'essor actuel de la numérisation et de l'intelligence artificielle ne doit pas mettre en péril la transition énergétique

ni la sécurité d'approvisionnement. Alors que les ménages et l'industrie sont soumis à des règles d'efficacité, aucun cadre contraignant ne s'applique à ces très grands consommateurs d'électricité et d'eau. Nous demandons donc des prescriptions légales en matière d'efficacité et de transparence : les exploitants doivent exploiter pleinement l'énorme potentiel d'efficacité, couvrir leurs besoins en électricité par des sources renouvelables en Suisse, injecter leur chaleur résiduelle dans les réseaux de chaleur locaux et utiliser des systèmes de refroidissement économes en eau afin d'éviter, en été, les conflits d'usage autour de l'eau potable.

- **Moderniser les réseaux et le stockage** : nous modernisons les infrastructures de réseau de manière respectueuse de la nature afin de les adapter à une production renouvelable décentralisée. Nous soutenons de manière ciblée les technologies de stockage, notamment le potentiel des véhicules électriques grâce à la technologie Vehicle-to-Grid. Pour le stockage saisonnier, la Confédération encourage les systèmes de stockage thermique ainsi que les technologies Power-to-X.

3.3 LEVIER 3 : MOBILITÉ

Les transports (terrestres, aériens et navigation) représentent plus d'un tiers des émissions de CO₂ et constituent ainsi le principal émetteur de Suisse. Leurs émissions n'ont plus diminué depuis 1990. Un avenir positif pour le climat exige donc une transformation fondamentale de notre mobilité. Une véritable transition dans les transports, qui place l'être humain plutôt que la voiture au centre et améliore par la même occasion considérablement notre qualité de vie.

Le problème :

- **La domination des énergies fossiles sur la route** : le transport routier dépend presque entièrement d'agents énergétiques fossiles importés. Le passage à des solutions climatiquement neutres est beaucoup trop lent, car les comportements néfastes pour le climat n'ont pratiquement aucune conséquence financière et les incitations sont mal conçues. Parallèlement, le parc automobile suisse devient chaque année plus lourd, plus grand et plus large. Ce boom des SUV pose non seulement des problèmes de sécurité, mais entraîne aussi une hausse de la consommation d'énergie, qu'elle soit fossile ou électrique.
- **La sous-estimation de l'impact de l'aviation** : l'impact de l'aviation sur le climat est largement sous-estimé, car ses effets autres que ceux liés au CO₂ contribuent au réchauffement deux à trois fois plus que le seul CO₂. De plus, la Suisse est un pays où l'on prend beaucoup l'avion : en moyenne, nous volons deux fois plus que dans les pays voisins. Ce boom néfaste pour le climat est artificiellement favorisé par d'importants privilèges, comme l'exonération de l'impôt sur le kérosène et de la TVA sur les billets d'avion. De plus, les vols internationaux sont largement ignorés dans le bilan climatique national.
- **De mauvaises priorités politiques** : au lieu d'accélérer la transition, des milliards continuent d'être investis dans l'extension des autoroutes et des aéroports, cimentant ainsi les problèmes de demain.
- **Des milliards à la charge de la collectivité** : en Suisse, les transports génèrent chaque année quelque 20 milliards de francs de coûts externes liés à la pollution de l'air, au bruit, aux émissions de gaz à effet de serre, aux accidents et aux atteintes à la nature. Ces coûts sont en grande partie supportés par la collectivité au lieu d'être imputés à celles et ceux qui les occasionnent, conformément au principe du pollueur-payeur.

Notre vision :

- D'ici à 2040, l'ensemble du transport de personnes et de marchandises à destination et en provenance de la Suisse est climatiquement neutre et repose à 100 % sur des énergies renouvelables.
- Le trafic aérien est réduit au minimum. Les vols inutiles, notamment les vols court-courriers et ceux effectués en jet privé, appartiennent au passé. Des alternatives pour voyager et une tarification qui reflète les coûts réels ont permis de réduire massivement le nombre de voyages en avion.
- La demande de transport a diminué grâce à un aménagement du territoire intelligent, fondé sur le principe de la « ville des courtes distances », où les principaux besoins du quotidien sont accessibles en 15 minutes.
- La répartition modale s'est profondément déplacée en faveur des transports publics, de la marche et du vélo. Il ne suffit pas d'électrifier les transports tels qu'ils existent aujourd'hui.

Notre solution :

- **Moratoire sur les infrastructures néfastes pour le climat** : les décisions politiques concernant de grandes infrastructures telles que les routes et les aéroports créent des dépendances qui durent des décennies et pérennisent des comportements néfastes pour le climat (« effets de verrouillage »). Chaque voie d'autoroute construite aujourd'hui entraîne davantage de trafic et d'émissions pour les décennies à venir. Nous devons donc cesser dès maintenant de construire des infrastructures qui nous enferment dans un passé fossile. Nous demandons par conséquent l'arrêt immédiat et contraignant de toute augmentation des capacités des autoroutes et des aéroports.

- **Aménagement du territoire pour une Suisse des 15 minutes** : nous orientons l'aménagement du territoire vers une Suisse polycentrique des 15 minutes et encourageons une politique des agglomérations allant dans ce sens. Nous réduisons ainsi les déplacements pendulaires inutiles.
- **Limitier la vitesse pour apaiser le trafic** : nous nous engageons pour la généralisation des zones 30 dans les communes et pour l'abaissement de la vitesse maximale à 80 km/h sur les autoroutes. Ces mesures réduisent la consommation d'énergie et les émissions, tout en améliorant la qualité de vie grâce à une diminution du bruit et à une sécurité accrue.
- **Offensive d'investissement dans les transports publics** : nous investissons dans les infrastructures de transports publics afin d'offrir une alternative attrayante au transport individuel. Cela comprend l'augmentation des capacités dans les agglomérations, une meilleure desserte des régions rurales ainsi qu'une amélioration de la fréquence et de la fiabilité.
- **Encourager la mobilité active** : nous créons des réseaux continus, sûrs et attrayants pour la marche et le vélo. Cela suppose une répartition équitable de l'espace public, avec de larges trottoirs et des voies express cyclables.
- **Des transports publics pour toutes et tous** : les transports publics doivent être abordables pour toutes et tous. Nous encourageons pour cela des systèmes tarifaires attrayants, par exemple un demi-tarif pour toutes et tous et la gratuité des transports publics pour les enfants.
- **Le train plutôt que l'avion** : nous investissons dans le développement du réseau européen de trains de nuit et à grande vitesse. Nous pourrions ainsi interdire les vols intérieurs et court-courriers lorsqu'il existe une alternative ferroviaire attrayante de moins de six heures. Les aéroports restent fermés entre 21 h et 7 h.
- **Fixer une date de fin claire pour les véhicules thermiques** : les nouveaux véhicules à moteur thermique, y compris les hybrides, n'ont plus leur place sur nos routes. Nous instaurons une interdiction contraignante de vendre de nouvelles voitures de tourisme à moteur thermique à partir de 2030.
- **Faire payer les coûts réels** : nous introduisons une taxe efficace sur tous les carburants fossiles, conformément au principe du pollueur-payeur. Il faut également une taxe sur les billets d'avion qui tienne compte des effets autres que ceux liés au CO₂.
- **Mettre fin aux émissions de luxe** : les vols en jet privé doivent être fortement restreints et interdits partout où cela est possible.
- **Introduire une tarification de la mobilité** : nous réduisons les pics de trafic en faisant payer l'utilisation des infrastructures aux heures de pointe. Cela permet de désengorger les infrastructures et encourage le report vers d'autres modes de transport.
- **Inscrire le droit à la recharge dans la loi** : là où un report vers d'autres modes de transport n'est pas possible, le transport individuel doit être électrifié. Pour que cette transition soit accessible à toutes et tous, les locataires et les propriétaires par étage obtiennent également le droit légal d'installer une infrastructure de recharge.
- **Un transport de marchandises sans énergies fossiles et des objectifs de transfert** : nous rendons la logistique compatible avec le climat en mettant systématiquement en œuvre l'objectif de transfert de l'Initiative des Alpes pour le transport de marchandises à travers les Alpes et en fixant également un objectif de transfert pour le transport de marchandises sur l'ensemble du territoire. Pour le transport routier restant, nous créons une incitation financière au renouvellement des flottes : les poids lourds sans émissions paient moins, ceux fonctionnant aux énergies fossiles nettement plus. Des programmes de soutien ciblés accompagnent le passage aux poids lourds électriques à batterie et à hydrogène.
- **Rendre le dernier kilomètre exempt d'émissions** : nous soutenons les villes et les agglomérations dans la création de zones zéro émission, où les livraisons de marchandises ne sont autorisées qu'avec des véhicules sans émissions.
- **Décarboner entièrement la navigation** : la navigation sur les lacs suisses passe entièrement à la propulsion électrique. Pour la navigation sur le Rhin, le port de Bâle introduit progressivement des exigences en faveur de systèmes de propulsion à faibles émissions.

3.4 LEVIER 4 : BÂTIMENTS

Le parc immobilier suisse est responsable d'environ un quart des émissions de CO₂. Pour atteindre nos objectifs climatiques et mettre fin à notre dépendance au pétrole et au gaz importés, nous devons donc accélérer massivement le passage aux systèmes de chauffage renouvelables et l'assainissement énergétique des bâtiments.

Le problème :

- **Un million de chauffages fossiles** : en Suisse, environ un million de bâtiments sont encore chauffés au moyen de systèmes au mazout ou au gaz, néfastes pour le climat.
- **Un rythme d'assainissement beaucoup trop lent** : le taux d'assainissement du parc immobilier vieillissant, qui avoisine 1 %, est beaucoup trop faible. À ce rythme, il faudra un siècle pour que l'habitat en Suisse devienne climatiquement neutre.
- **Les émissions grises négligées** : les énormes émissions générées par la fabrication des matériaux de construction et par la construction elle-même sont insuffisamment prises en compte dans la politique climatique actuelle.
- **Une mosaïque de réglementations cantonales** : l'absence de prescriptions à l'échelle nationale crée une mosaïque cantonale inefficace et empêche une décarbonation cohérente du secteur dans toute la Suisse.

Notre vision :

- D'ici à 2040, l'ensemble du parc immobilier suisse est climatiquement neutre dans son exploitation. Tous les bâtiments sont chauffés avec 100 % d'énergie renouvelable.
- Les émissions liées à la construction, à la transformation et à la déconstruction des bâtiments sont réduites au minimum grâce à une économie circulaire systématique. Les émissions résiduelles sont retirées de l'atmosphère.

Notre solution :

- **Interdire immédiatement les nouveaux chauffages fossiles** : nous interdisons immédiatement l'installation de nouveaux systèmes de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles. Il existe déjà aujourd'hui des solutions renouvelables éprouvées pour remplacer un chauffage défectueux. Les chauffages électriques sont eux aussi systématiquement remplacés.
- **Rendre obligatoire le remplacement de tous les chauffages fossiles** : les chauffages au mazout et au gaz existants sont obligatoirement remplacés par des systèmes renouvelables à la fin de leur durée de vie. Toutes les installations encore en service devront avoir définitivement disparu d'ici à 2040.
- **Garantir un remplacement des chauffages socialement équitable** : le passage aux chauffages renouvelables doit être équitable et financièrement accessible à toutes et tous. En complément de l'actuel Programme Bâtiments, un fonds social pour le climat (voir levier 1 : la protection du climat comme fondement) garantit que cette transition s'effectue de manière socialement équitable. Parallèlement, nous veillons à ce que les coûts d'investissement ne puissent être répercutés sur les loyers que dans la mesure où les locataires bénéficient en contrepartie d'une baisse des charges. L'assainissement ne doit pas servir uniquement à optimiser les rendements au détriment des locataires.
- **Intensifier l'offensive d'assainissement** : le taux d'assainissement doit être multiplié par trois. Pour y parvenir, nous mettons en place des incitations financières appropriées dans le cadre du Programme Bâtiments ainsi qu'une obligation d'assainissement échelonnée pour les bâtiments les moins performants sur le plan énergétique. Parallèlement, nous mettons fin à la spéculation sous couvert de protection du climat : nous interdisons les résiliations de bail visant à vider les immeubles en vue de travaux d'assainissement. Les locataires de logements mal isolés, coûteux à chauffer en hiver et insupportablement chauds en été, obtiennent en outre le droit à une réduction de loyer.
- **Donner la priorité à la transformation du bâti existant** : nous voulons inverser la tendance qui privilégie la démolition-reconstruction au profit de la valorisation, de la réaffectation et de

l'assainissement des bâtiments existants. Cette approche préserve de précieuses ressources, évite d'énormes quantités d'émissions grises liées à la fabrication des matériaux et protège en même temps les logements abordables contre les démolitions motivées par la spéculation.

- **Ancrer l'économie circulaire dans la construction** : nous introduisons des valeurs limites contraignantes pour les émissions grises dans le secteur de la construction. Un passeport obligatoire des ressources du bâtiment permettra de rendre les flux de matériaux transparents et de favoriser l'utilisation de matériaux de construction climatiquement neutres et réutilisables, comme le bois. Le recyclage des matériaux de construction sera également encouragé.
- **Développer les réseaux de chaleur** : nous encourageons le développement, dans toute la Suisse, de réseaux thermiques utilisant la chaleur résiduelle, la géothermie, l'eau des lacs ou le solaire thermique afin d'approvisionner des quartiers entiers en chaleur renouvelable.

3.5 LEVIER 5 : INDUSTRIE ET INNOVATION

L'industrie suisse est responsable d'environ un quart des émissions directes de CO₂. Sa décarbonation constitue un levier essentiel pour la protection du climat et une chance de créer des emplois d'avenir.

Le problème :

- **Dépendance aux énergies fossiles dans la production** : une grande partie des émissions industrielles provient de processus à forte intensité énergétique, notamment dans la production de ciment, de produits chimiques ou d'acier, qui dépendent encore fortement des énergies fossiles.
- **Des émissions difficiles à éviter** : les émissions liées aux processus industriels, par exemple lors de la fabrication du ciment, sont difficiles à éviter et nécessitent des solutions telles que le captage et le stockage du CO₂ (CCS).
- **L'angle mort des chaînes d'approvisionnement** : certains secteurs, notamment l'industrie pharmaceutique et chimique, génèrent la majeure partie de leur impact climatique à l'étranger. Les émissions produites tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales (scope 3), liées aux produits importés en Suisse ou vendus depuis la Suisse, sont souvent plusieurs fois supérieures aux émissions directes générées dans notre pays. Or, ces « émissions grises » sont systématiquement ignorées par notre politique climatique et les multinationales ne sont pas suffisamment tenues responsables de leur impact climatique à l'échelle mondiale.
- **Un système d'échange de quotas d'émission trop lent** : dans le système actuel appliqué à l'industrie, le plafond des émissions totales autorisées (cap) diminue beaucoup trop lentement pour permettre une sortie suffisamment rapide d'ici à 2040. De plus, l'attribution gratuite de droits d'émission constitue un privilège injustifié accordé aux grandes entreprises et prive ainsi la Confédération de sommes considérables qui pourraient financer la transformation écologique.

Notre vision :

- D'ici à 2040, l'industrie suisse est entièrement climatiquement neutre et constitue la base d'une économie circulaire qui fonctionne.
- L'industrie a mis fin à sa dépendance aux matières premières et aux énergies fossiles et utilise des alternatives renouvelables.
- Toutes les émissions inévitables sont captées directement à la source et stockées durablement. Lorsque le CO₂ est réutilisé, il est garanti qu'il ne sera pas rejeté ultérieurement dans l'atmosphère.

Notre solution :

- **Fixer une feuille de route contraignante pour la sortie des énergies fossiles** : l'industrie a besoin d'un calendrier clair et contraignant pour remplacer les énergies fossiles dans l'ensemble de ses processus. Les alternatives renouvelables telles que l'hydrogène vert, l'électricité renouvelable ou le biogaz sont encouragées.

- **Étendre la responsabilité climatique à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement :** l'industrie doit assumer la responsabilité de ses émissions mondiales. L'industrie pharmaceutique et chimique, en particulier, doit réduire de manière contraignante ses importantes émissions de scope 3. La loi sur la responsabilité des multinationales (voir **levier 6 : économie et consommation**) constitue à cet égard un instrument essentiel.
- **Imposer un prix du CO₂ efficace :** l'attribution gratuite de droits d'émission dans le système d'échange de quotas d'émission est supprimée et le prix du CO₂ est aligné sur le coût réel des dommages climatiques (430 francs par tonne de CO₂). Cela crée une forte incitation à la décarbonation.
- **Gérer les émissions inévitables :** pour les émissions inévitables provenant d'installations telles que les cimenteries ou les usines d'incinération des déchets, il faut mettre en place les infrastructures nécessaires au captage, au transport et au stockage (CCS) ou à l'utilisation (CCU) du CO₂. Les coûts sont assumés conformément au principe du pollueur-payeur.
- **Instaurer un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières :** afin que les mesures de protection du climat ne désavantagent pas l'industrie suisse sur le plan concurrentiel, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) est indispensable (voir **levier 6 : économie et consommation**). Il empêche le dumping écologique et protège les entreprises suisses contre une concurrence déloyale.
- **Encourager les innovations vertes :** la recherche et le développement de procédés de production climatiquement neutres et de technologies clés sont activement soutenus afin de garantir l'avenir de la place industrielle suisse.

3.6 LEVIER 6 : ÉCONOMIE ET CONSOMMATION

La consommation de biens tels que les appareils électroniques, les vêtements ou les meubles génère d'énormes quantités d'émissions de CO₂, produites pour l'essentiel à l'étranger lors de leur fabrication. Ce sont les « émissions grises ». Une politique climatique efficace doit donc aussi s'attaquer à ces émissions importées. Mais elle exige également de rompre avec la croyance aveugle en une croissance économique matérielle infinie sur une planète aux ressources limitées. C'est à cette condition que nous pourrions passer d'une société du tout-jetable axée sur la surproduction à une économie circulaire durable, orientée vers l'après-croissance et qui place le bien-être de la population au centre.

Le problème :

- **Des émissions grises ignorées :** plus des deux tiers des émissions de CO₂ de la Suisse sont générées à l'étranger par l'importation de biens de consommation. Or, ces émissions grises ne sont pas prises en compte dans les objectifs climatiques officiels de la Suisse. Si l'on inclut les émissions importées, la Suisse affiche l'un des niveaux d'émissions par habitant les plus élevés.
- **Un gaspillage systématique des ressources :** une économie fondée sur des produits à courte durée de vie, difficilement réparables et sur une culture du tout-jetable entraîne une consommation immense de ressources et des montagnes de déchets. Au lieu de maintenir les précieuses matières premières dans le circuit économique, la gestion actuelle des déchets privilégie leur incinération, néfaste pour le climat, dans des usines d'incinération des ordures ménagères. Celle-ci libère de grandes quantités de CO₂ et détruit de précieuses ressources.
- **Un manque de transparence et de mauvaises incitations :** au moment de l'achat, les consommatrices et les consommateurs ne peuvent guère connaître l'impact climatique et environnemental d'un produit. Parallèlement, les produits jetables néfastes pour le climat sont souvent moins chers que les solutions durables et réparables. Il manque des incitations politiques en faveur d'une économie circulaire économe en ressources.
- **La publicité comme accélérateur de la surconsommation :** l'industrie publicitaire alimente systématiquement la surconsommation néfaste pour le climat en présentant comme désirable un mode de vie gourmand en ressources.

Notre vision :

- L'économie suisse devient circulaire. Réparer, partager et réutiliser deviennent la norme.
- La consommation de ressources et les émissions liées à la consommation sont ramenées à un niveau compatible avec le climat. Pour y parvenir, nous menons une politique qui encourage la sobriété non pas comme une privation, mais comme un gain de qualité de vie.
- Nous dépassons la contrainte d'une croissance matérielle permanente et établissons une société orientée vers le bien commun. La prospérité se mesure dès lors à la qualité de vie et à la justice sociale.

Notre solution :

- **Faire payer les émissions importées** : nous introduisons un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) efficace. Les émissions grises des biens importés sont ainsi tarifées à la frontière, ce qui permet également de garantir des conditions de concurrence équitables aux entreprises suisses.
- **Ancrer le « droit à la réparation » et le « droit à l'usage »** : nous encourageons activement l'économie circulaire. L'obsolescence programmée des produits est interdite. Les fabricants doivent garantir la longévité, la réparabilité et la recyclabilité de leurs produits. En plus du droit à la réparation, nous introduisons un « droit à l'usage » : les mises à jour logicielles et les services numériques doivent être conçus de manière à préserver le bon fonctionnement des appareils électroniques plus anciens, afin de permettre leur utilisation durable et d'en prolonger la durée de vie.
- **Adopter une loi efficace sur la responsabilité des multinationales** : la Suisse a besoin d'une loi qui oblige les multinationales à répondre des atteintes à l'environnement ou des violations des droits humains qu'elles causent tout au long de leur chaîne de valeur.
- **Encourager la sobriété** : nous créons les conditions qui permettent de sortir plus facilement de la spirale de la consommation. Cela passe notamment par la promotion des modèles de partage, mais aussi par une réduction socialement équitable du temps de travail rémunéré. Travailler moins signifie en effet disposer de davantage de temps pour l'engagement social et les activités respectueuses du climat.
- **Créer de nouveaux emplois** : pour chaque emploi qui disparaît dans les secteurs fossiles, de nouveaux emplois sont créés dans l'assainissement des bâtiments, les énergies renouvelables et la mobilité respectueuse du climat. Nous accompagnons activement cette transformation grâce à des programmes de reconversion ciblés pour les catégories professionnelles concernées et à un filet de sécurité sociale pour les travailleuses et les travailleurs durant les phases de transition.
- **Mettre fin à la folie du tout-jetable** : pour les textiles, nous avons besoin d'une loi contre la mode éphémère comprenant une taxe d'incitation qui renchérit les vêtements jetables de mauvaise qualité, une interdiction de détruire les marchandises neuves et une obligation de garantie pour les textiles. Il faut également introduire une taxe d'élimination anticipée obligatoire sur tous les produits, par exemple les appareils électroniques ou les produits en plastique. L'objectif est de prévenir systématiquement la production de déchets. Les recettes ne servent pas uniquement au recyclage, mais sont également affectées de manière ciblée à la prévention des déchets, notamment au soutien des ateliers de réparation, des stocks de pièces détachées et des plateformes de réemploi.
- **Aligner les relations commerciales sur les objectifs climatiques** : de nouveaux accords commerciaux et les allègements douaniers qui les accompagnent ne doivent être conclus que s'il est démontré qu'ils ont un effet positif sur le climat. Les accords sont conçus de manière à encourager spécifiquement les investissements dans la transformation écologique mondiale, la protection du climat et la transition énergétique dans les pays partenaires, plutôt que de faciliter l'exploitation des êtres humains et de l'environnement. Les accords existants sont réexaminés selon ces critères et renégociés.
- **Repenser les accords de protection des investissements** : les accords bilatéraux de protection des investissements doivent être réformés de manière à protéger les investissements dont il est démontré qu'ils sont climatiquement neutres et durables et qui comportent des clauses contraignantes en matière de droits humains.

- **Pas de publicité pour la destruction du climat, pas d'écoblanchiment** : la publicité pour les produits et services particulièrement néfastes pour le climat, tels que les SUV, les voyages en avion ou la mode éphémère, ne doit plus être autorisée, afin de favoriser l'évolution vers une consommation durable. Les plateformes numériques, en particulier, doivent elles aussi être soumises à ces obligations (voir également la [réglementation des plateformes](#)). Parallèlement, nous luttons contre l'écoblanchiment au moyen de prescriptions appropriées.

3.7 HEBEL 7: FINANZPLATZ

La place financière suisse est l'une des plus importantes au monde et assume à ce titre une responsabilité considérable pour le climat à l'échelle mondiale. Au lieu de mobiliser ses capitaux en faveur de la transition énergétique mondiale, dont nous avons un besoin urgent, elle alimente massivement les crises du climat et de la biodiversité par ses investissements. Le secteur financier suisse continue d'investir des sommes considérables non seulement dans l'extraction de pétrole et de charbon, mais même dans son expansion.

Le problème :

- **Le principal levier est ignoré** : les émissions imputables à la place financière suisse sont plusieurs fois supérieures à l'ensemble des émissions générées sur le territoire suisse. Notre Banque nationale, les banques, les assurances et les caisses de pension investissent massivement dans le monde entier dans des groupes actifs dans les énergies fossiles **ainsi que** dans d'autres projets néfastes pour le climat, en violation des objectifs de l'Accord de Paris.
- **L'approche volontaire a échoué** : la politique actuelle mise sur les engagements volontaires, les recommandations et l'autorégulation. Résultat : un greenwashing sans effet, tandis que les flux financiers continuent, dans les faits, d'alimenter la destruction de l'environnement.
- **Manque de transparence et de surveillance** : il n'existe pas d'informations claires et comparables sur l'impact climatique des produits financiers. La FINMA ne dispose par exemple d'aucun mandat lui permettant d'imposer le respect des objectifs climatiques.

Notre vision :

- D'ici à 2040 au plus tard, l'ensemble des flux financiers de la place financière suisse contribuent activement à la décarbonation mondiale au lieu de la freiner. Ils sont orientés de manière à limiter le réchauffement mondial aussi près que possible de 1,5 °C.
- La place financière assume ses responsabilités en intégrant systématiquement les risques climatiques dans toutes ses décisions et en plaçant les fonds de sa clientèle et des personnes assurées de manière à garantir leur pérennité.

Notre solution :

- **Imposer une trajectoire climatique contraignante à tous les acteurs du marché financier** : nous remplaçons l'approche volontaire, qui a échoué, par des prescriptions légales claires. Tous les acteurs du marché financier, banques, assurances, caisses de pension et Banque nationale, sont tenus d'aligner leurs modèles d'affaires et leurs investissements sur une trajectoire contraignante et transparente de réduction des émissions de CO₂, compatible avec l'Accord de Paris et les objectifs internationaux en matière de biodiversité (scopes 1 à 3).
- **Interdire immédiatement les activités les plus polluantes** : le financement et l'assurance d'entreprises et de projets visant à exploiter de nouvelles infrastructures fossiles ou à développer les infrastructures existantes doivent être immédiatement interdits. Cela concerne notamment les sables bitumineux et la fracturation hydraulique.
- **Intégrer les risques climatiques dans les prix** : les exigences de fonds propres imposées aux banques et aux assurances doivent être directement liées aux risques climatiques de leurs portefeuilles. La détention d'actifs néfastes pour le climat devient ainsi plus coûteuse et

moins attrayante, tandis que la stabilité des banques est renforcée face à l'augmentation des risques climatiques.

- **Financer la transformation** : nous créons une banque publique d'investissement verte qui fournit de manière ciblée les capitaux nécessaires à la transformation de l'économie suisse vers la neutralité climatique.
- **Désinvestir les fonds de prévoyance et les fonds publics** : les fonds de prévoyance et les fonds publics, notamment ceux de la Banque nationale, des caisses de pension et des autres assurances sociales, des assureurs-maladie, ainsi que des communes, des cantons et de la Confédération, doivent être investis de manière dont la durabilité peut être démontrée. Cela implique notamment un retrait complet des placements et investissements dans les énergies fossiles ainsi qu'une stratégie de placement qui soit au minimum compatible avec l'Accord de Paris et n'entraîne aucune perte de biodiversité.
- **Mettre fin à l'écoblanchiment** : nous avons besoin de définitions claires et contraignantes des placements financiers durables, assorties d'une obligation de déclarer l'impact climatique réel de tous les produits financiers.

3.8 LEVIER 8 : LANDWIRTSCHAFT UND ERNÄHRUNG

Notre système agricole et alimentaire constitue un levier essentiel pour protéger le climat et la biodiversité, car il génère d'importantes quantités d'émissions directes et importées. Pour préserver nos bases vitales et atteindre nos objectifs climatiques, nous devons évoluer vers une agriculture économe en ressources et adaptée aux conditions locales.

Le problème :

- **Des émissions intérieures élevées** : l'agriculture est responsable d'environ 14 % des émissions directes générées en Suisse, principalement en raison du méthane issu de l'élevage, du protoxyde d'azote provenant des sols surfertilisés et de l'utilisation de pesticides de synthèse dont la production est très énergivore.
- **Une consommation élevée de viande** : la forte consommation de produits d'origine animale est le principal moteur des émissions. La Suisse produit et consomme de la viande et des produits laitiers à un niveau néfaste pour le climat, souvent associé à des conditions d'élevage industriel qui ne respectent pas suffisamment le bien-être animal.
- **Des aliments pour animaux importés** : les énormes quantités d'aliments pour animaux importés, notamment le soja, génèrent d'importantes émissions grises à l'étranger et entraînent la destruction de précieux écosystèmes tels que les forêts tropicales.
- **Des subventions mal orientées** : avec ses paiements directs, la politique agricole actuelle crée de mauvaises incitations. Elle subventionne l'élevage à forte intensité climatique et la culture d'aliments pour animaux au lieu d'encourager la production d'aliments végétaux destinés à la consommation humaine.
- **Des obstacles culturels** : les habitudes alimentaires profondément ancrées et fondées sur une forte consommation de produits d'origine animale constituent un obstacle majeur à la nécessaire transition alimentaire.

Notre vision :

- D'ici à 2040, le système alimentaire suisse est climatiquement neutre, résilient et favorable à la biodiversité. Il repose sur une production agroécologique qui n'est pas dominée en premier lieu par de grandes exploitations industrielles, place la consommation d'aliments végétaux au centre et se passe d'aliments pour animaux importés.
- L'agriculture suisse devient un modèle de pratiques respectueuses des sols, favorisant la formation d'humus, et contribue activement au stockage du CO₂ dans les sols.

Notre solution :

- **Ancrer le droit à une alimentation saine** : nous inscrivons dans la législation suisse le droit à une alimentation saine et durable. Pour la rendre accessible financièrement à toutes et tous,

nous abaissons la TVA sur les denrées alimentaires de base biologiques et régionales et encourageons des modèles innovants, comme les caisses alimentaires locales, qui garantissent à chaque personne un budget mensuel pour des aliments durables. Nous veillons ainsi à ce qu'une alimentation saine ne soit pas un privilège réservé aux personnes aisées, mais une réalité quotidienne accessible à toutes et tous.

- **Réorienter la politique agricole** : les paiements directs et les subventions doivent être ciblés de manière encore plus précise. Il faut passer de contributions forfaitaires par animal ou par surface à un soutien des prestations en faveur du climat, de la biodiversité et du bien-être animal, ainsi que de la culture de protéines végétales destinées à l'alimentation humaine. Les subventions néfastes pour le climat et la biodiversité sont systématiquement identifiées et supprimées.
- **Engager la transition protéique** : nous soutenons activement le passage à des protéines végétales et locales. Nous encourageons de manière ciblée la culture et le développement de sources locales de protéines végétales, telles que les légumineuses, les lentilles ou les noix, destinées à l'alimentation humaine.
- **Responsabiliser le commerce de détail** : le commerce de détail doit assumer ses responsabilités. Son assortiment, ses prix et sa publicité influencent fortement la consommation. Il faut des conventions d'objectifs contraignantes afin d'aligner les prix des produits d'origine animale et végétale sur leurs coûts réels et d'accroître la part des protéines végétales vendues.
- **Adapter l'élevage aux conditions locales** : les effectifs d'animaux sont encore davantage liés aux surfaces disponibles, afin de les ramener à un niveau adapté aux conditions locales, de réduire les importations d'aliments pour animaux et de boucler les cycles des nutriments. Les systèmes adaptés aux conditions locales et fondés sur les herbages sont encouragés, tandis que la production industrielle de viande et de lait est réduite.
- **Faire progressivement de l'agriculture biologique la norme** : nous encourageons l'agriculture biologique en garantissant financièrement les exploitations grâce à une augmentation ciblée des paiements directs. Parallèlement, la Confédération et les cantons s'engagent à acheter 100 % de produits biologiques dans les établissements publics, afin de garantir des débouchés fiables aux exploitations en conversion. L'agriculture biologique renonce systématiquement aux pesticides de synthèse, favorise la formation d'un humus sain et stocke ainsi activement du CO₂ dans les sols. Elle apporte de cette manière une contribution précieuse à la lutte contre les crises du climat et de la biodiversité.
- **Réduire massivement le gaspillage alimentaire** : les objectifs officiels de la Confédération visant à réduire de moitié les pertes alimentaires (plan d'action contre le gaspillage alimentaire) doivent être dépassés. Nous devons réduire nettement les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de valeur, avec pour objectif une diminution d'au moins 70 % d'ici à 2030.
- **Garantir la transparence et faire payer les coûts réels** : il faut instaurer une obligation de déclarer l'impact climatique des aliments ainsi que le recours à des aliments pour animaux importés. Une taxe d'incitation sur l'utilisation excessive d'azote et de phosphore crée en outre des incitations en faveur d'une fertilisation respectueuse de l'environnement.
- **Protéger les forêts du monde** : les denrées alimentaires et les aliments pour animaux importés, provenant le plus souvent d'immenses monocultures faisant un usage massif de pesticides, ne doivent plus entraîner la destruction de forêts primaires. En les détruisant, nous anéantissons les principaux puits de CO₂ et les habitats les plus riches en espèces de notre planète, tout en aggravant activement la crise climatique. Pour y parvenir, nous adoptons une loi sur la responsabilité des multinationales, reprenons le règlement européen sur la déforestation et rejetons les accords de libre-échange tels que ceux conclus avec les États du Mercosur ou la Malaisie (voir **levier 6 : économie et consommation**).

3.9 LEVIER 9 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La crise climatique est depuis longtemps une réalité en Suisse et y progresse deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Outre l'indispensable protection du climat, l'adaptation aux conséquences désormais inévitables est donc tout aussi nécessaire pour protéger notre population, nos infrastructures et nos bases naturelles vitales. De nombreuses mesures d'adaptation, comme la végétalisation des villes, offrent en même temps une formidable occasion d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Le problème :

- **La Suisse est particulièrement touchée** : en tant que pays alpin, la Suisse est particulièrement exposée aux conséquences du réchauffement climatique. Les vagues de chaleur dans les villes, l'aggravation de la sécheresse, la fonte des glaciers et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes menacent notre société, notre mode de vie et notre agriculture.
- **Un danger pour la santé publique** : les vagues de chaleur constituent une menace directe pour la santé, en particulier pour les personnes âgées, les enfants et les personnes atteintes de maladies préexistantes. Elles entraînent déjà aujourd'hui une augmentation des admissions aux urgences et plusieurs centaines de décès supplémentaires chaque année.
- **La crise climatique aggrave les inégalités sociales** : tandis que les personnes aisées peuvent se protéger grâce à la climatisation ou se réfugier dans des lieux plus frais, les personnes à faible revenu, les locataires ou les personnes travaillant à l'extérieur sont souvent exposées aux conséquences de la crise sans protection.
- **La perte de biodiversité affaiblit nos protections naturelles** : les écosystèmes dégradés, comme les marais asséchés ou les cours d'eau artificialisés, nous protègent moins efficacement contre les conséquences de la crise climatique telles que les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur.
- **Une politique non contraignante** : les stratégies d'adaptation mises en place jusqu'à présent par la Confédération et les cantons sont pour l'essentiel non contraignantes et insuffisamment financées. Cela retarde la mise en œuvre de mesures pourtant urgentes.

Notre vision :

- D'ici à 2040, la Suisse est une société résiliente face au changement climatique, qui protège efficacement la population, les écosystèmes et les infrastructures contre les conséquences de la crise climatique.
- Les coûts de l'adaptation sont répartis équitablement et la protection des personnes les plus vulnérables est une priorité absolue.
- Nos bases naturelles vitales, comme l'eau, les sols et les forêts, sont saines et résilientes.

Notre solution :

- **Ancrer l'adaptation au changement climatique** : nous faisons de l'adaptation à la crise climatique une tâche commune et contraignante de la Confédération, des cantons et des communes et créons à cette fin un fonds national pour l'adaptation au changement climatique, qui soutient financièrement les mesures nécessaires.
- **Adopter une stratégie nationale de protection contre la chaleur** : il faut des plans d'action contraignants contre la chaleur aux niveaux national et cantonal et reconnaître officiellement la chaleur comme un danger naturel. Cela comprend une protection légale contre la chaleur au travail ainsi qu'une adaptation du droit du bail afin de protéger les locataires lorsque la chaleur dans leur logement devient insupportable.
- **Transformer les villes en villes-éponges** : nous luttons contre les îlots de chaleur urbains grâce à une stratégie de végétalisation. Celle-ci comprend des objectifs contraignants pour la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des toits et des façades ainsi que la création de davantage d'espaces verts et de surfaces d'eau.

- **Mettre en place une gestion nationale de l'eau** : la Confédération doit élaborer une stratégie nationale pour la gestion future de l'eau. Celle-ci garantit une répartition équitable et efficace de l'eau entre la nature, les ménages, l'agriculture et l'économie, encourage une utilisation judicieuse de l'eau de pluie et protège nos ressources en eau potable.
- **Restaurer les zones de protection naturelles** : nous renaturons nos principaux écosystèmes, notamment les marais, les forêts et les zones alluviales. Des écosystèmes intacts sont en effet nos meilleurs alliés face aux sécheresses, aux vagues de chaleur et aux inondations.
- **Rendre le système de santé résilient face au changement climatique** : nous préparons de manière ciblée le système de santé aux conséquences de la crise climatique, notamment en sensibilisant le personnel de santé, en prenant des mesures dans les bâtiments et en intégrant les risques climatiques aux stratégies nationales de prévention.

3.10 LEVIER 10 : RESPONSABILITÉ MONDIALE

En tant que pays riche, historiquement responsable d'importantes émissions de CO₂ et générant de très fortes émissions grises par sa consommation et sa place financière, la Suisse porte une responsabilité particulière dans la crise climatique mondiale. Une politique climatique juste et efficace ne s'arrête pas à nos frontières. Le financement international de l'action climatique est un impératif de solidarité et de justice mondiales.

Le problème :

- **Refus d'assumer sa responsabilité financière** : la Suisse ne respecte pas ses engagements internationaux. Elle ne verse qu'une fraction de la part qui lui revient équitablement dans le financement international de l'action climatique et comptabilise à tort des fonds existants de l'aide au développement comme financement climatique, au lieu de mettre à disposition des moyens nouveaux et supplémentaires.
- **Aggravation de la crise de la dette** : une grande partie du soutien suisse prend la forme de prêts. Cela aggrave la crise de la dette des pays du Sud global, contraints de s'endetter pour s'adapter à une crise qu'ils n'ont pas provoquée.
- **Colonialisme climatique par le biais des certificats** : la comptabilisation de certificats de CO₂ provenant de l'étranger constitue une forme moderne de commerce des indulgences. Au lieu de réduire ses propres émissions sur son territoire, la Suisse se décharge de sa responsabilité en comptabilisant dans son bilan des réductions d'émissions moins coûteuses réalisées dans le Sud global. Elle prive ainsi les pays partenaires de leurs propres mesures de protection du climat, souvent les plus faciles à mettre en œuvre, ce qui rend leur trajectoire vers le zéro net beaucoup plus difficile et plus coûteuse.
- **Évasion fiscale mondiale et malédiction des ressources** : la place suisse du négoce des matières premières et la place financière alimentent systématiquement les inégalités mondiales. Par une politique agressive de faible imposition, des flux financiers opaques et le cofinancement d'activités destructrices pour l'environnement, des acteurs suisses privent les pays du Sud global de ressources et de recettes fiscales dont ils auraient notamment un besoin urgent pour s'adapter à la crise climatique.

Notre vision :

- La Suisse assume sa responsabilité historique et financière, apporte sa juste contribution au financement international de l'action climatique en faveur de la protection du climat, de l'adaptation ainsi que des pertes et dommages, et renforce ainsi la justice climatique mondiale.
- La Suisse réduit intégralement ses émissions sur son territoire et met fin à la pratique consistant à comptabiliser des certificats étrangers dans ses objectifs climatiques.

Notre solution :

- **Apporter une juste contribution au financement climatique** : la juste contribution de la Suisse au financement international de l'action climatique, d'au moins un milliard de francs par an, est inscrite dans la loi. Ces fonds doivent impérativement s'ajouter aux moyens consacrés à la coopération au développement, qui doivent eux-mêmes être portés à 1 % du produit intérieur brut (PIB).
- **Des contributions plutôt que des prêts** : le financement climatique doit prendre principalement la forme de contributions non remboursables afin de ne pas alourdir davantage la dette des pays du Sud global.
- **Mettre fin au commerce des indulgences** : nous cessons de comptabiliser les certificats étrangers de compensation du CO₂ dans les objectifs climatiques nationaux. La Suisse doit réduire intégralement ses émissions sur son territoire. Les projets de protection du climat à l'étranger continuent d'être financés dans le cadre du financement international de l'action climatique, mais ne peuvent plus être comptabilisés dans les objectifs nationaux de réduction des émissions.
- **Ne plus financer la destruction de l'environnement à l'étranger** : nous mettons fin au soutien aux projets néfastes pour le climat à l'étranger. Il est inacceptable que l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV), par exemple, cofinance de grands projets fossiles. Nous alignons systématiquement l'ensemble de notre politique économique extérieure sur les objectifs climatiques. Nous rejetons les accords de (libre-)échange qui alimentent le réchauffement climatique et contribuent à la poursuite de la déforestation des forêts tropicales.
- **Instaurer une justice fiscale mondiale et réglementer les multinationales du secteur des matières premières** : nous mettons fin à la politique agressive de faible imposition menée par la Suisse, qui permet aux multinationales de détourner de leur lieu d'origine les bénéfices réalisés dans le Sud global. Nous imposons une transparence absolue à la place suisse du négoce des matières premières et à la place financière afin de mettre un terme à la malédiction destructrice des ressources et de garantir que la valeur ajoutée et les recettes fiscales restent dans les pays d'origine.